AUTO nome

plus qu'un syndicat...

Posi tif

effi CACE

UNSA

Libres ensemble

LA MARQUE AUTONOME

L'UNSA, l'organisation syndicale qui se développe

Dans les entreprises privées

Entre janvier 2013 et janvier 2015, l'UNSA a créé des sections syndicales dans plus de 750 entreprises privées. Quel que soit le secteur d'activité, des femmes et des hommes nous rejoignent pour présenter des listes UNSA aux élections CE et DP et promouvoir le syndicalisme autonome, responsable et efficace que nous défendons.
En décembre 2012, lors de la 1ère mesure de l'audience de la représentativité syndicale issue de la loi du 20 août 2008, le score de l'UNSA (215 696 voix) en a fait une organisation représentative dans 57 conventions collectives.
La place de l'UNSA dans quelques entreprises emblématiques montre clairement le poids grandissant de l'UNSA dans le paysage syndical français.
En créant une liste UNSA, vous renforcez sa représentativité.

IBM 1er
SFR 1er
LIDL 1er
AREVA 1er
SECURITAS 1er
ADECCO 1er
SNCF 2ème
RATP 2ème
Caisse d'Épargne 1er

L'UNSA, un syndicat 100% autonome

Dans la Fonction publique

A l'issue des élections générales de décembre 2014, le poids de l'UNSA est encore renforcé. L'UNSA progresse et devient la 3ème organisation de la Fonction publique de l'état. L'UNSA fait partie des 4 seules organisations représentatives dans tous les versants de la Fonction publique (état, territoriale, hospitalière). L'UNSA dispose de 3 sièges au Conseil commun de la Fonction publique.
Retrouvez l'info Fonction publique sur ***http://www.unsa-fp.org***

La représentativité générale de l'UNSA

L'addition des voix issues du salariat privé (décembre 2012) et celles des agents publics (décembre 2014) nous donne une idée de la représentativité globale de l'UNSA (public/privé). Ainsi, l'UNSA pèse près de 490 000 voix, soit 6,3% de l'ensemble du salariat français.

Un syndicat UNSA dans votre entreprise

L'UNSA pour un syndicalisme de résultats

Les syndicats ont parfois des approches différentes des réalités économiques et surtout des solutions à apporter.
L'UNSA déplore que les syndicats sachent seulement s'unir pour s'opposer mais rarement se rassembler pour promouvoir et trouver ensemble des solutions.
L'UNSA revendique un syndicalisme d'actions et de propositions.

L'UNSA pour une démocratie sociale constructive dans l'entreprise

Nous sommes favorables à la négociation pour que les partenaires sociaux prennent position et s'engagent. Certes, le rôle du syndicat devient alors plus compliqué. Chacun sait combien il est plus facile de s'opposer, de dénoncer que de proposer, afin d'être un acteur positif et responsable pour les salarié-e-s.
L'UNSA, depuis sa création, défend un syndicalisme qui se veut combatif mais surtout efficace pour régler les problèmes.
Pour l'emploi, l'UNSA agit, négocie et prend position.

Les salarié-e-s se détournent du syndicalisme d'opposition systématique…

L'UNSA promeut un syndicalisme en adéquation avec le monde dans lequel nous vivons. Des adaptations sont nécessaires.
Pour l'UNSA, dire cela c'est sauver les systèmes solidaires, c'est sauver des emplois, c'est être efficace pour les salarié-e-s. La théorie du «tout ou rien» mène droit dans le mur et fait le jeu des politiques les plus libérales et injustes.

www.unsa.org

Les valeurs de l'UNSA

Républicaine

L'UNSA œuvre pour le respect des principes énoncés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. L'UNSA se revendique du camp du progrès social. L'UNSA combat pour le respect des libertés démocratiques et refuse toute forme de racisme et de discrimination.

Indépendante

L'UNSA croit en la solidarité interprofessionnelle entre les salarié-e-s. L'UNSA défend un syndicalisme de transformation sociale qui agit sur toutes les questions touchant la vie de la cité. Comme elle l'a fait pour les élections présidentielles de 2002, l'UNSA appelle à faire barrage à l'extrême droite.

Laïque

L'UNSA considère que la laïcité est un principe fondamental et moderne, garant de la liberté de conscience et de la tolérance mutuelle.

Européenne

L'UNSA est membre de la Confédération Européenne des Syndicats. L'UNSA agit dans la CES afin que la construction européenne combine harmonieusement les dimensions sociale, économique et environnementale. L'UNSA souhaite que l'Union Européenne soit une réelle union politique et sociale gouvernée par des institutions démocratiques, transparentes et efficaces. L'UNSA considère que l'échelon européen est un niveau incontournable du fait de l'impact de la législation européenne sur la situation des salarié-e-s et du fait des marchés financiers non régulés.

L'UNSA : mode d'emploi

Notre priorité :

défendre et promouvoir les droits des salarié-e-s.
C'est pourquoi, l'UNSA est favorable à la loi de sécurisation de l'emploi.

Notre ADN : l'autonomie.

À l'UNSA, ce sont les syndicats et les fédérations qui établissent leurs revendications et leurs actions.
L'UNSA respecte l'identité de ses composantes dans leur fonctionnement interne, leur démarche syndicale et dans leur expression publique.
L'autonomie permet de faire vivre un syndicalisme de terrain en prise directe avec les salarié-e-s.
L'autonomie, dans l'UNSA, s'exerce dans le respect des valeurs de la charte de l'UNSA.

Notre méthode :

informer, accompagner, défendre les salarié-e-s dans toutes les situations de la vie de l'entreprise : mobilité géographique, changement de métier, rémunération, formation....

Notre ligne :

proposer et agir sur tous les sujets : santé au travail, risques psychosociaux, prévoyance et santé, intéressement, participation, temps de travail...

Pour être utile et efficace, créez une liste UNSA dans votre entreprise

Je crée une section syndicale UNSA avec la désignation d'un RSS

1. Je prends contact avec l'UNSA pour adhérer (2 adhésions nécessaires pour créer une section).
   Contact : developpement@unsa.org
2. J'indique à l'UNSA qui doit être désigné comme RSS dans l'entreprise
3. L'UNSA adresse un courrier au DRH pour l'informer du RSS que vous avez choisi
4. À votre demande, l'UNSA se met à votre disposition pour vous aider à développer et animer votre section syndicale (service juridique, communication, formation...)
5. Vous préparez les listes UNSA pour les élections CE et DP

Le RSS dispose de 4 heures de délégation pour exercer sa mission.
Il est salarié protégé.
Le RSS a la possibilité :

- d'afficher dans l'entreprise
- de distribuer des tracts syndicaux
- d'organiser des réunions syndicales mensuelles avec ses adhérents de l'entreprise

Je présente une liste syndicale UNSA

L'UNSA peut présenter une liste au 1er tour des élections DP/CE dans l'ensemble des entreprises.
L'UNSA est à vos côtés pour vous aider à préparer la liste, faire vos documents de campagne, préparer votre profession de foi.
contact : developpement@unsa.org

Si vous avez créé une section syndicale en amont, vous êtes invité à négocier le protocole préélectoral. Même si vous n'avez pas créé de section syndicale UNSA, vous pouvez présenter une liste UNSA.
Atteindre la barre des 10% aux élections CE est la condition nécessaire pour que l'UNSA soit représentative dans l'entreprise, puisse négocier les accords et nommer un délégué syndical (DS)

La marque autonome

Des services pour nos syndicats

Le développement continu de l'UNSA dans le secteur privé nous a conduit à mettre en place un réseau de services spécialisés pouvant accompagner, aider, conseiller nos syndicats, nos fédérations mais aussi nos unions départementales et régionales.

PAASS UNSA : *L'UNSA dispose d'une plateforme d'aide et d'assistance aux sections syndicales. Cette plateforme est accessible via les fédérations, les syndicats, les unions départementales ou régionales qui ont adhéré à ce service.*
Contact : *paass-unsa@orseu.com*

UNSAVOCATS : *Le réseau UNSAvocats, ce sont des dizaines d'avocats investis avec l'UNSA pour défendre, conseiller, former, analyser… Avec ces avocats, l'UNSA organise des colloques de réflexion thématique chaque année.*
Contact : *frederique.paquier@unsa.org*

AGIRESS : *Agir pour la responsabilité sociale des entreprises est une mission essentielle des élu-e-s de l'UNSA.* ***Contact*** : *elsa.regent@agiress.fr*

ORSEU Explicite : *Expertises comptables pour les CE, expertises CHSCT, formations pour les élu-e-s CE, et missions de conseil… nos partenaires experts ORSEU/Explicite travaillent au côté de l'UNSA, des fédérations et des syndicats et accompagnent les élu-e-s.* ***Contact*** : *www.orseu.com*

Nos parutions :

UNSA infos : *une lettre en ligne hebdomadaire abonnement gratuit sur www.unsa.info*
UNSA magazine : *8 numéros par an pour 10€*

Formation, juridique :

Le Centre agréé d'Études et de Formation syndicale de l'UNSA (CEFU) organise des stages de formation syndicale sur l'ensemble du territoire et au niveau national. Les thématiques sont nombreuses et variées : découverte, communiquer - se développer, conduire une réunion, DP, conseiller du salarié, DS, sécurité et santé au travail, négocier, CHSCT, CE… ***Contact*** : *cefu@unsa.org*

Le service juridique national est à la disposition des structures de l'UNSA pour informer, orienter et traiter les dossiers collectifs liés au droit du travail. ***Contact*** : *01 48 18 88 04*

@UNSA_officiel

www.facebook.com/Syndicat.UNSA

www.unsa.org

Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

www.unsa.org

Retrouvez toute l'actualité de l'UNSA sur :

Facebook UNSA (page officielle)
https://m.facebook.com/Syndicat.UNSA

Twitter : @UNSA_officiel ***#CongresUNSA***

mars 2015